



Circulaire de rentrée

Année scolaire 2025/2026

Chers parents,

Vous trouverez ci-dessous les renseignements concernant la rentrée ainsi que quelques précisions sur le fonctionnement et l'organisation de l'année scolaire prochaine.

Nous serons heureux d'accueillir votre enfant dans notre établissement pour cette nouvelle année.

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons de bonnes vacances.

Madame Agnès de Pompignan – Chef d'Etablissement Collège

Le vendredi 29 août 2025, les enseignants et les membres du personnel ainsi que les familles qui le souhaitent sont invités à la messe de rentrée en l'Eglise des Minimes à 9h.

HORAIRES DE RENTRÉE DES CLASSES

Classes	Dates	Horaires
6^{ème} Y compris tous les élèves du Dispositif ULIS (dont les 5 ^{ème} , 4 ^{ème} et 3 ^{ème} ULIS) Les parents de 6 ^{ème} sont invités à participer à cette matinée	Lundi 1^{er} septembre 2025	8h30 à 12h Pour les parents, collation offerte par l'APEL à 11h Déjeuner à la cantine (sauf externe) 13h -15h → Remise des Ipad avec les élèves uniquement + caution*
5^{ème}	Lundi 1^{er} septembre 2025	14h30 à 16h30
4^{ème}	Lundi 1^{er} septembre 2025	14h à 16h
3^{ème}	Lundi 1^{er} septembre 2025	9h à 11h

* Conformément à la convention Ipad signée lors de l'inscription de votre enfant, la tablette sera remise en échange du chèque de caution de 546 €.

6^{ème} 5^{ème}, 4^{ème}, et 3^{ème}

Les élèves et seulement les parents des 6^{èmes} serez accueillis par Madame de Pompignan, Chef d'Etablissement, Madame Jollois, Cadre d'Éducation, Monsieur Kampetenga, Adjoint en Pastorale Scolaire, les professeurs principaux et l'équipe de vie scolaire. Vous rejoindrez une salle pour :

- la remise du carnet de correspondance et de différents documents administratifs
- des informations sur le fonctionnement de la cantine, de l'étude, du C.D.I...
- la communication du nom des enseignants et surveillants ainsi que l'emploi du temps.
- l'organisation de la Pastorale.

N.B :

- Durant les premières semaines, l'emploi du temps des classes reste provisoire et peut être soumis à des réajustements.
- Les élèves de 3^{ème} n'auront pas cours le lundi 2 septembre après-midi.

- Pour toutes les classes, y compris le dispositif ULIS, les cours débuteront : **MARDI 2 SEPTEMBRE 2025** à l'heure indiquée sur l'emploi du temps.
- L'étude surveillée du soir débutera lundi 08 septembre 2025.

Le reste de l'année, cette étude surveillée est assurée de 17h15 à 18h15 selon votre choix les lundi, mardi, jeudi.
Tarif forfaitaire : 80 €/ trimestre. A l'issue de l'étude du soir, les enfants doivent sortir de l'établissement.

JOURNÉE DE LA SAINTE-FAMILLE

Le vendredi 19 septembre 2025 aura lieu la « Journée de la Sainte Famille ».
Tous les élèves du collège y participent obligatoirement.

RAPPELS

IMPORTANT

Des informations concernant la scolarité de votre enfant vous sont envoyées tout au long de l'année à l'adresse mail que vous nous avez indiquée lors de l'inscription.

Merci de signaler tout changement d'adresse à l'accueil de l'établissement

HORAIRES DES COURS

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et mercredi matin
7h55 à 12h et de 13h ou 13h55 à 16h55

- Il n'y a pas de cantine le mercredi midi.
- Le mercredi, les élèves participant à l'association sportive, peuvent apporter leur pique-nique qu'ils pourront prendre dans la cour de l'école, sous leur propre responsabilité.
- L'accueil des enfants est assuré tous les matins à partir de 7h30.

ENTRÉES ET SORTIES

- Le jour de la rentrée, après avoir pris connaissance de l'emploi du temps, vous préciserez le régime (1 ou 2) de votre enfant, en remplissant le **document format A3** qui sera remis à votre enfant ce jour-là.

Un seul changement pour l'année scolaire en cours sera autorisé.

Pour cela les responsables légaux devront fournir une demande écrite et signée auprès du responsable de la vie scolaire, Mme JOLLOIS, au moins 15 jours avant la date d'application.

- Veillez à ce que vos enfants ne transforment pas les rues alentour non surveillées, en annexe de notre cour de récréation. L'Eglise n'est pas un préau !

ABSENCES

Pour prévenir d'une absence, privilégier l'email de la vie scolaire : as.jollois@sfm31.fr

SÉCURITÉ - SURETÉ

- Le stationnement devant le portail de l'établissement ainsi que devant le portail du gymnase est strictement interdit par la Loi.
- Nous vous rappelons que nous sommes toujours en plan Vigipirate « Urgence attentat » et qu'il s'agit également d'un accès pompier. Nous vous remercions de respecter ces consignes pour des raisons de sécurité et de sureté.

INFORMATIONS SUR LE TRAVAIL DES ÉLÈVES

- Vous aurez la possibilité de consulter les notes de votre enfant sur le site École Directe.
- Pour les nouveaux élèves, les identifiants de connexion vous ont été communiqués lors de l'inscription de votre enfant et vous permettent d'accéder à votre session toute l'année scolaire.
- Pour les anciens élèves, vous gardez vos codes de l'année précédente.
- Un bulletin SEMESTRIEL vous sera adressé via Ecole Directe à l'issue du conseil de classe. Ce bulletin est à imprimer par vos soins et à conserver précieusement. *Il n'en sera délivré aucun duplicata.*

MANUELS SCOLAIRES

REMISE DES MANUELS SCOLAIRES	
✓ Les élèves doivent apporter un chèque de caution de 80 euros	
3èmes	Jeudi 04 septembre dans la journée

A apporter
le jour de la
REMISE DES
manuels scolaires

- Pour les 6èmes, 5èmes, 4èmes : Projet Ipad, donc pas de remise de manuels scolaires.
- Pour encourager les élèves à prendre soin des manuels qui sont mis à leur disposition, une caution de 80€ est demandée, espèces ou chèque à l'ordre de l'OGEC.

Merci de remettre cette somme à votre enfant le jour de la remise, comme indiqué dans le tableau ci-dessus

Les manuels ne leur seront remis qu'en échange de cette caution.

La caution sera restituée aux élèves en fin d'année en totalité ou en partie selon l'état des livres rendus.

- Un carnet de correspondance sera remis à votre enfant le jour de la rentrée. En cas de perte, de dégradation, ou si les coupons inclus dans le carnet sont épuisés l'élève devra en racheter un, à l'accueil, au prix de 7€.

→ Les livres et le carnet de correspondance doivent être obligatoirement couverts.

DEMI-PENSION

- Pour les élèves qui sont au forfait, un remboursement peut être demandé par écrit à la comptabilité en cas d'absence pour raison de santé, pour au moins 4 repas consécutifs, et sur présentation d'un certificat médical.
- Pour les élèves qui ne sont pas au forfait, le prix du repas est fixé à 7,60€.
- Les tickets sont vendus à l'accueil, par carnet de dix ou à l'unité, le matin de 7h30 à 12h.
- Il est demandé aux élèves d'être vigilants, de noter leur nom, la date sur chaque ticket et de ne pas l'oublier.

PASTORALE

- Établissement catholique d'enseignement, le collège de la Sainte Famille est soucieux de dispenser à votre enfant une formation intégrale afin de l'aider à grandir dans toutes ses dimensions humaines, spirituelles et de progresser dans sa démarche de Foi. L'adjoint responsable de la Pastorale est Monsieur Kampetenga.
- **Nous avons besoin de parents pour nous aider à animer les groupes de rencontres proposés aux jeunes. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez vous impliquer dans la vie pastorale de l'établissement, par email auprès de Monsieur Kampetenga (j.kampetenga@sfm31.fr).**
- Pour les 6èmes, les nouveaux 5èmes et les 4èmes ainsi que pour les 3èmes qui vont préparer le sacrement de la confirmation le parcours de Pastorale nécessite l'achat d'un manuel. Ce manuel sera commandé par l'établissement et le montant apparaîtra sur la 1ère facture.

Dates à retenir

Mercredi 10 septembre 2025 à 18h, messe de rentrée de l'Enseignement Catholique en l'église du Christ Roi.

ASSURANCE SCOLAIRE

- Nous vous rappelons que l'Assurance Scolaire est obligatoire.
- Pour votre information l'établissement a souscrit à une assurance intra et extrascolaire. Cette garantie est incluse dans le forfait élève. Les attestations sont téléchargeables uniquement sur l'espace parent de :
- www.saint-christophe-assurances.fr. L'établissement n'est pas habilité à les établir.

RÉUNIONS DE PARENTS

- Le lundi 08 septembre 2025 à 17h15 → **6^{ième} et 4^{ième} Réunion de rentrée**, parents-professeurs.
- Le jeudi 11 septembre 2025 à 17h15 → **5^{ième} et 3^{ième} Réunion de rentrée**, parents-professeurs.
- Au cours de ces réunions, vous aurez l'occasion de rencontrer les enseignants de la classe de votre enfant.
- Des membres de l'Association de Parents d'Elèves se présenteront également à vous à cette occasion.
- **Le jeudi 27 novembre 2025 de 17h à 20h** : Rencontres parents-professeurs tous niveaux (6^{ième}, 5^{ième}, 4^{ième}, 3^{ième})
- **Le lundi 01 décembre 2025 de 17h à 20h** : Rencontres parents-professeurs tous niveaux (6^{ième}, 5^{ième}, 4^{ième}, 3^{ième})
- **Le mardi 02 décembre 2025 de 17h à 20h** : Rencontres parents-professeurs tous niveaux (6^{ième}, 5^{ième}, 4^{ième}, 3^{ième})
- **Le jeudi 19 février 2026 sur convocation à partir de 17h15** : Rencontres parents-professeurs pour les 3èmes.
- **Le mardi 10 mars 2026 sur convocation à partir de 17h15** : Rencontres parents-professeurs pour les 6^{ième}, 5^{ième}, 4^{ième}.

Des informations vous seront communiquées en temps utile.

HORAIRES D'OUVERTURE

DE L'ACCUEIL

Lundi	7h45 à 17h30
Mardi et jeudi	7h45 à 17h30
Mercredi	7h45 à 12h15
Vendredi	7h45 à 17h30

DE LA COMPTABILITÉ

Lundi, mardi, et Mercredi	8h15 à 11h45 et 14h à 17h
Jeudi et vendredi	8h15 à 11h45

INFORMATION A.P.E.L

- L'A.P.E.L. (Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre) organisera un goûter/apéro *vive la rentrée* dans la cour de l'école primaire, le 02 octobre à partir de 18h. Ce moment de partage et de convivialité vous permettra de découvrir les actions menées par l'association, de rencontrer d'autres parents et d'échanger avec les enseignants. Vous êtes tous les bienvenus.
- Assemblée Générale de l'A.P. E. L. le 02 octobre 2025 à 20h à la cantine de l'école.

CALENDRIER SCOLAIRE

TOUSSAINT	Du vendredi 18 octobre 2025 après la classe , au dimanche 3 novembre 2025 inclus
NOËL	Du vendredi 20 décembre 2025 après la classe au dimanche 5 janvier 2026 inclus
HIVER	Du vendredi 21 février 2026 après la classe au dimanche 09 mars 2026 inclus
PÂQUES	Du vendredi 18 avril 2026 après la classe au dimanche 04 mai 2026 inclus
Fin des cours Prévisionnelle	Le mardi 23 juin 2026 à 12h (date susceptible d'être modifiée en fonction des épreuves du DNB)

Lundi de Pâques : 06 avril 2026

Pentecôte : lundi 25 mai 2026

**Pont de l'Ascension :
jeudi 14 mai et vendredi 15 mai 2026**